

Initiation à la recherche scientifique	2021-2022 2021-2022
Après la première partie de la formation des élèves de l'IB à la rédaction du mémoire, l'EIB LE Cartésien a prévu une deuxième partie de formation de futurs candidats au diplôme du Baccalauréat International. La présente formation précède le dernier module. : Henri-Cartouche OLEKO RISASI	SECONDE IB

Deuxième partie :

LE MEMOIRE AU PROGRAMME DU BACCALAUREAT INTERNATIONAL

I. Nature du mémoire du Baccalauréat International

Le mémoire est une étude approfondie sur un sujet bien délimité contenant 4000 mots. Il doit porter sur l'une des matières présentées dans la liste de matières du Programme du diplôme approuvées par l'IB pour le mémoire. Le mémoire est habituellement réalisé dans l'une des six matières étudiées par l'élève pour le diplôme du Baccalauréat International. Il vise à promouvoir des compétences de recherche et d'écriture de haut niveau, la découverte intellectuelle et la créativité. Il donne aux élèves l'occasion d'effectuer des recherches personnelles sur un sujet de leur choix, en suivant les conseils d'un superviseur (un enseignant de l'établissement).

Le mémoire est :

- obligatoire pour tous les élèves qui suivent le Programme du diplôme ;
- évalué en externe et permet, conjointement avec la théorie de la connaissance, de recevoir jusqu'à trois points qui seront pris en compte dans le total des points pour l'octroi du diplôme du Baccalauréat International ;
- le fruit d'environ 40 heures de travail effectuées par l'élève.

Les candidats doivent utiliser une méthode conventionnelle et l'appliquer de manière systématique afin de citer toutes les sources utilisées, y compris les sources paraphrasées ou résumées. Lors de la rédaction d'un texte, les candidats doivent établir une distinction nette entre leurs propres idées et celles empruntées à autrui, en utilisant des guillemets (ou tout autre moyen tel que la mise en retrait du texte) suivis d'une citation adaptée renvoyant à une référence dans la bibliographie.

Ainsi, lorsqu'une source électronique est citée, la date de consultation doit impérativement être précisée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement l'utilisation des méthodes de mention des sources. En revanche, ils doivent démontrer qu'ils ont bien cité toutes les sources utilisées. Les candidats doivent être informés qu'ils sont tenus d'identifier l'origine du matériel audiovisuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant des sources imprimées ou électroniques dont ils ne sont pas l'auteur. C'est à ce niveau que se fait clairement sentir l'apport de la TdC pour l'élaboration du mémoire.

I.1. Acquis préliminaires

Le mémoire représente une tâche unique pour tous les élèves du Programme du diplôme. Bien qu'aucun acquis préliminaire particulier ne soit considéré comme une condition nécessaire à la réalisation du mémoire, il est fortement recommandé aux élèves de mener leur recherche dans une discipline qu'ils étudient actuellement dans le cadre du Programme du diplôme, afin de s'assurer qu'ils possèdent des connaissances suffisantes sur la matière pour mener à bien cette tâche.

Les élèves sont en grande partie responsables de leur apprentissage, qui leur permet d'acquérir une compréhension et des connaissances approfondies et de leur permettre de

mener à bien leurs recherches. Le processus de recherche entraîne nécessairement une prise de risques intellectuels et une réflexion approfondie. L'ouverture d'esprit, l'équilibre et l'équité sont les éléments clés d'un bon mémoire.

I.2. Lien avec la théorie de la connaissance

Quelle que soit la matière choisie, le mémoire exige, tout comme le cours de théorie de la connaissance (TdC), d'interpréter et d'évaluer des preuves, et de construire un raisonnement. Ce qui différencie la TdC du mémoire, c'est l'accent mis sur le processus de recherche et ses résultats officiels. Ces aspects sont de première importance dans le mémoire, mais on leur accorde beaucoup moins d'importance dans le cours de TdC. À un niveau plus abstrait, la TdC et le mémoire encouragent tous deux une réflexion sur la nature de la connaissance et sur l'acquisition de nouvelles connaissances avec un accent particulier placé sur l'esprit critique.

I.3. Lien avec la Créativité, Action et Service (CAS)

La créativité, action et Service est un champ qui peut aboutir au mémoire. En effet, partant d'un projet CAS, un élève peut concevoir un sujet de mémoire. Tout comme il peut s'en inspirer pour développer son sujet de mémoire à la lumière d'un projet CAS.

I.4. Lien avec les autres matières du programme

Il existe un lien étroit entre le mémoire et les autres matières du programme en ce sens que celles-ci constituent les champs d'application du mémoire. Le sujet de chaque mémoire doit s'inscrire dans le cadre d'une matière du programme, sauf s'il s'agit d'un mémoire ayant trait au monde contemporain. C'est pour cette raison que chaque professeur du programme du diplôme est appelé à aider les élèves à trouver ou à formuler des sujets de mémoire dans son domaine au fur et à mesure qu'il évolue avec son cours.

I.5. Dimension internationale

Certaines matières offertes pour le mémoire traitent de questions interculturelles. D'autres encouragent une telle approche. Quelle que soit la matière choisie pour le mémoire, l'élève doit s'efforcer de trouver des informations pertinentes dans des sources variées.

I.6. Objectifs globaux

Les objectifs globaux du mémoire sont de donner aux élèves l'occasion :

- d'effectuer des recherches personnelles sur un sujet bien délimité ;
- de développer des compétences de recherche et de communication ;
- de développer un esprit critique et créatif ;
- de participer à un processus méthodique de recherche adapté à la matière ;
- de goûter aux plaisirs de la découverte intellectuelle.

I.7. Objectifs d'évaluation

Les élèves qui rédigent un mémoire doivent :

1. planifier et mener un projet de recherche en faisant preuve d'initiative intellectuelle et de perspicacité ;
2. formuler une question de recherche précise avec l'appui de son superviseur ;
3. rassembler et interpréter des matériaux tirés de sources adaptées à la question de recherche ;
4. structurer un raisonnement répondant à la question de recherche, en se basant sur les matériaux rassemblés ;
5. utiliser une présentation adaptée à la matière du mémoire et citer leurs sources selon une convention reconnue;
6. utiliser une terminologie et un langage appropriés à la matière, en faisant preuve de compétence et d'entendement ;
7. utiliser des compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière, et montrer qu'ils comprennent les implications et le contexte de leur recherche.

I.8. Responsabilités de l'élève

Il **incombe** à l'élève :

- de choisir un sujet qui rentre dans le cadre de l'une des matières figurant dans la liste de matières approuvées par l'IB pour le mémoire (voir Manuel de procédures pour le Programme du diplôme) ;
- de respecter le règlement concernant le mémoire ;
- de respecter les échéances ;
- de citer toutes les sources des informations et des idées qu'il utilise, en employant une convention reconnue.

Il est **vivement recommandé** à l'élève :

- de commencer à travailler sur son mémoire le plus tôt que possible ;
- de bien réfléchir à la question de recherche de son mémoire et d'être réceptif aux remarques de son superviseur ;
- de planifier comment, quand et où se procurer les matériaux qu'il utilisera pour son mémoire ;
- d'établir un calendrier pour la recherche et la rédaction de son mémoire, en tenant compte des éventuels retards et imprévus ;
- de noter ses sources au fur et à mesure que ses recherches progressent en les insérant directement dans le texte (plutôt que d'essayer d'en dresser une liste une fois ses recherches terminées) ;
- d'avoir une idée claire de la structure qu'il utilisera pour son mémoire avant d'en commencer la rédaction ;
- de vérifier et de relire soigneusement la version finale de son mémoire ;
- de s'assurer qu'il a satisfait à toutes les exigences fondamentales.

I.9. Conseils des examinateurs aux élèves

À faire

Avant de commencer à travailler sur leur mémoire, les élèves doivent :

- lire les critères d'évaluation ;
- lire des mémoires rédigés lors de sessions d'examens précédentes afin de repérer les points forts et les pièges éventuels ;
- consacrer du temps à la formulation de la question de recherche (imaginer le mémoire fini);
- réfléchir à une structure pour leur mémoire, c'est-à-dire le plan.

Durant le processus de recherche et la rédaction du mémoire, les élèves doivent :

- commencer à travailler dès que possible et respecter les échéances ;
- maintenir de bonnes relations de travail avec leur superviseur ;
- élaborer un raisonnement qui soit en rapport avec la question de recherche ;
- utiliser la bibliothèque et obtenir des conseils auprès du Coordonnateur de mémoire et des bibliothécaires ;
- Analyser, critiquer et évaluer les idées présentées ;
- choisir un nouveau sujet et une question de recherche qui **puissent** être traités si le premier sujet choisi pose problème ;
- montrer leur intérêt et leur enthousiasme.

Une fois le mémoire terminé, les élèves doivent :

- rédiger le résumé ;
- vérifier et relire soigneusement la version finale à la lumière des critères d'évaluation.

À éviter

Les élèves **ne doivent pas** utiliser une question de recherche qui soit trop vaste, trop vague, trop restreinte, trop difficile ou inadéquate. Une bonne question de recherche pose une question qui vaut la peine d'être posée et qui peut être traitée en 40 heures/4 000 mots. Les élèves doivent bien comprendre en quoi consistent les preuves en rapport avec la question de recherche et ils doivent pouvoir rassembler ces preuves au cours de la recherche. Si un élève ne sait pas quelles preuves sont requises ou ne peut rassembler ces preuves, il lui sera impossible de traiter la question de recherche.

En outre, les élèves **ne doivent pas** :

- oublier d'analyser la question de recherche ;
- négliger les critères d'évaluation ;
- rassembler des matériaux qui n'ont aucun rapport avec la question de recherche ;
- utiliser Internet sans faire preuve d'esprit critique ;
- plagier ;
- se borner à décrire ou à rapporter (des preuves doivent être **utilisées** pour appuyer leur argumentation) ;
- répéter leur introduction dans la conclusion ;
- citer des sources qu'ils n'ont pas utilisées.

Un dernier conseil : plus l'élève possède d'acquis dans la matière choisie, plus il augmente ses chances de rédiger un bon mémoire. Les élèves qui choisissent de rédiger leur mémoire dans une matière non étudiée dans le cadre du Programme du diplôme obtiennent souvent des notes basses.

1.10. Recherche et rédaction du mémoire

Voici les conseils à formuler à l'intention des élèves pour la recherche et la rédaction de leurs mémoires.

Processus de recherche

Lors des recherches effectuées par les élèves pour la rédaction de leurs mémoires, ces derniers doivent procéder comme suit.

1. Choisir une matière du Programme du diplôme approuvée par l'IB pour le mémoire.
 - Lire les critères d'évaluation et les directives relatives à la matière.
2. Choisir un sujet.
3. Formuler une question de recherche précise.
4. Planifier le processus de recherche et le processus de rédaction.
 - Déterminer comment et où ils trouveront les matériaux nécessaires.
 - Déterminer quel système reconnu de citation des sources, adapté à la matière choisie, ils utiliseront.
 - Établir un échéancier personnel qui leur permettra de satisfaire aux exigences de l'établissement.
5. Planifier la structure du mémoire (titres des différentes parties du mémoire). Cette structure peut changer à mesure de la progression des recherches mais il est utile de donner une orientation au mémoire.
6. Entreprendre des lectures préparatoires.
 - Si les élèves se rendent compte qu'ils ne pourront pas se procurer les preuves nécessaires dans les délais impartis, la question de recherche doit être changée. Ce changement doit être effectué dans les plus brefs délais : les élèves ne doivent pas perdre de temps à attendre ou espérer que quelque chose se présente. Les élèves doivent alors revenir aux étapes 3, 2 ou 1 et choisir une nouvelle question de recherche qui puisse être traitée.
7. Entreprendre les recherches.
 - Les matériaux rassemblés doivent être classés en fonction de la structure du mémoire. Ce n'est qu'après ce classement que les élèves sauront s'ils disposent de suffisamment de preuves pour chaque étape de leur argumentation et pour passer à l'étape suivante.
 - Les élèves doivent être préparés à l'éventualité que les choses ne fonctionnent pas comme ils l'avaient prévu. Ils peuvent parfois découvrir, à un stade avancé de leur recherche, un élément qui ébranle ce qu'ils pensaient avoir établi plus tôt. Lorsque tel est le cas, le plan de la recherche doit être revu.

Rédaction du mémoire

La structure du mémoire est d'une importance capitale. Elle permet aux élèves d'organiser leur argumentation en utilisant au mieux les preuves rassemblées. Vous trouverez ci-dessous une liste des éléments que la version finale du mémoire doit comprendre. Pour de plus amples informations sur chaque élément, veuillez vous référer à la section « Présentation

formelle du mémoire ». Veuillez noter que l'ordre dans lequel ces éléments sont présentés ici n'est pas nécessairement l'ordre dans lequel ils doivent être rédigés.

- Page de titre
- Table des matières
- Introduction
- Corps du mémoire (développement/méthodes/résultats)
- Conclusion
- Références et bibliographie.

Certains élèves préfèrent commencer par l'introduction. Les élèves qui choisissent cette méthode doivent être prêts à réviser leur introduction une fois la rédaction de leur mémoire terminée ou toutes les fois qu'une modification interviendra, en cas de besoin. La tâche principale est la rédaction du développement, qui doit être présenté sous forme de raisonnement. Sa forme peut varier en fonction de la matière choisie pour le mémoire mais, au fur et à mesure que le raisonnement progresse, le lecteur doit clairement percevoir quelles preuves ont été découvertes, où/ comment elles ont été découvertes et comment elles étayaient les arguments avancés.

Dans la plupart des matières, les sous-titres utilisés dans le corps du mémoire aideront le lecteur à comprendre le raisonnement (et l'élève à suivre le fil de ses idées). Après avoir rédigé le corps du mémoire, il est possible de finaliser l'introduction (qui indique au lecteur ce à quoi il peut s'attendre) et la conclusion (qui indique ce qui a été accompli et peut comprendre des indications sur les éventuelles limites et questions non résolues).

Une information importante pour la compréhension du raisonnement ne doit pas être incluse dans les notes en bas de page/notes en fin de texte ni placée en annexe, celle-ci étant d'ailleurs prohibée, car l'examineur n'est pas tenu de lire les notes et les annexes. Un mémoire dont le contenu est incomplet perdra donc des points. Les autres étapes de la rédaction du mémoire prennent du temps, mais ne présentent pas de difficultés. Les correcteurs orthographiques et grammaticaux disponibles sur les ordinateurs sont utiles mais ne corrigent pas toutes les erreurs. Les pages doivent être numérotées et la table des matières complète.

I.11. Présentation formelle du mémoire

Le mémoire doit être rédigé dans un style clair, correct et formel, adapté à la matière à laquelle le sujet se rapporte. L'utilisation de logiciels de traitement de texte est recommandée.

Longueur du mémoire

Le mémoire doit compter au maximum 4 000 mots, incluant l'introduction, le corps du texte, la conclusion et les citations éventuelles contenues dans le texte, mais il n'inclut pas :

- les remerciements ;
- la table des matières ;

- les cartes, graphiques, diagrammes, illustrations annotées et tableaux ;
- les équations, formules et calculs ;
- les sources/références (qu'elles soient entre parenthèses ou numérotées) ;
- les notes en bas de page et les notes en fin de texte ;
- la bibliographie ;
- les annexes.

Les mémoires comportant plus de 4 000 mots seront pénalisés. Veuillez noter que les examinateurs ne sont pas tenus de lire le texte excédentaire.

Titre

Le titre doit donner une indication claire de l'objectif du mémoire. Il doit être précis et ne doit pas nécessairement être présenté sous la forme d'une question, mais doit contenir les mots-clés propres au domaine dans lequel il est inscrit, c'est-à-dire la matière du programme.

Table des matières

Une table des matières doit être placée au début du mémoire et toutes les pages doivent être numérotées. Il n'est pas nécessaire d'inclure un index.

Illustrations

La présentation et la clarté générale sont des facteurs importants et il est essentiel que les illustrations éventuelles soient bien présentées et utilisées à bon escient. Les graphiques, diagrammes, tableaux et cartes doivent être numérotés et ne sont utiles que s'ils sont accompagnés d'une **légende intelligible** pour être interprétés facilement. L'utilisation de photographies et autres images n'est acceptable que si ces dernières sont accompagnées de légendes et/ou d'annotations, et si elles servent à illustrer un point spécifique énoncé dans le mémoire.

Bibliographie, références et mentions des sources

Le mémoire doit refléter l'intégrité en milieu scolaire des pratiques de recherche et fournir au lecteur les sources exactes des citations, idées et points de vue utilisés au moyen d'une bibliographie et de références précises. La production de références et d'une bibliographie exactes est une compétence que les élèves doivent s'efforcer de parfaire. Il est essentiel de documenter la recherche de cette manière. Cela permet aux lecteurs d'évaluer les preuves avancées et montre que l'élève est conscient de l'importance des sources utilisées.

Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

La bibliographie est une liste alphabétique de toutes les sources utilisées durant les recherches et la rédaction du mémoire. La plupart des styles de citation conviennent à certaines disciplines scolaires mais pas à d'autres. Le superviseur doit donc aider l'élève à choisir le style à employer pour la matière dans laquelle le mémoire est réalisé. Il est important de garder à l'esprit que, quel que soit le style employé, il doit l'être de façon systématique. Lorsque l'élève choisit un style, il doit bien comprendre comment celui-ci devra être utilisé avant de commencer ses recherches. Le style choisi doit être utilisé à la fois

dans la version finale du mémoire et durant les premières étapes de la recherche, lorsque l'élève prend des notes.

Principaux styles pour la présentation des sources

Quelques exemples de ressources proposant des styles acceptables sont indiqués ci-dessous.

- Normes ISO 690:1987 et ISO 690-2:1997.
 - Citer un document, guide CERISE (Conseils aux Étudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée Efficace) réalisé par des enseignants et des professionnels de bibliothèques universitaires, sous la direction de Martine Duhamel, Maître de Conférence (Université Paris 4), et Claire Panijel, Conservateur Général des Bibliothèques (Urfist Paris-École Nationale des Chartes).
 - Guide de Gestion de Références Bibliographiques – Rédaction et citation de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, France.
 - Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants du Ministère français de l'Éducation nationale.
 - Mettre en forme une bibliographie, guide de l'École normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon, France.
 - Citer correctement ses sources, guide de l'Université du Québec à Montréal, Canada.
 - Guide de présentation d'un travail écrit de l'Université de Montréal, Canada. Informations détaillées relatives à tous les mémoires
- Guide du mémoire 19
- Guide de présentation d'un travail écrit de l'Université de Moncton, Canada.
 - FORTIN, Marie-Fabienne. 1996. Le processus de la recherche – de la conception à la réalisation. Montréal : Décarie.
 - LAROSE, Robert. 1992. La rédaction de rapports – structure des textes et stratégies de communication. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Il est facile de trouver des informations sur ces systèmes. En saisissant les mots-clés « références bibliographiques » dans un moteur de recherche sur Internet, on trouve un grand nombre de ressources utiles. Les sites Web des universités réputées permettent souvent de comparer différents systèmes (et ne disparaissent généralement pas du jour au lendemain). Parmi ces sites, on peut citer le guide de rédaction des travaux universitaires d'un professeur de l'Université d'Ottawa au Canada : <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html> (site consulté le 1er novembre 2006). Il existe un grand nombre d'autres guides en ligne pour la production de bibliographies, ainsi que des ouvrages imprimés destinés aux auteurs.

Qu'est-ce qu'une référence ?

La référence est l'une des méthodes utilisées pour indiquer au lecteur d'où provient l'information, et ce, de façon structurée. La référence fournit toutes les informations nécessaires pour trouver le document source. Des références doivent être fournies chaque fois que le travail d'une autre personne est cité ou résumé. Elles peuvent renvoyer à un grand nombre de sources différentes telles que des ouvrages, magazines, revues, journaux, courriels, sites Web et entretiens. Les références des sources disponibles sur Internet doivent indiquer le titre du passage utilisé, ainsi que l'adresse du site Web, la date à laquelle il a été consulté et, si possible, le nom de l'auteur. Ainsi, la date de consultation doit être mentionnée pour toutes les sources électroniques.

Il convient de considérer avec la plus grande prudence les informations publiées sur des sites Web qui ne fournissent pas de références ou dont le contenu ne peut pas être vérifié en consultant d'autres sources. Plus une information est importante pour le mémoire, plus il est nécessaire d'évaluer la qualité de sa source. Toute référence à un entretien doit indiquer le nom de la personne qui réalise l'entretien, celui de la personne interrogée, ainsi que la date et le lieu de l'entretien.

Qu'est-ce que la mention des sources ?

La mention des sources est une méthode simple et rapide pour faire une référence dans le corps du texte. La référence complète est ensuite fournie à la fin du mémoire. Elle fournit au lecteur des références précises qui lui permettront de trouver facilement la source. La façon dont les sources sont citées dépend du style choisi pour la présentation des sources. Les numéros des pages doivent normalement être indiqués lorsque l'on donne les références de documents imprimés. Certains styles préconisent de les indiquer dans la mention des sources, d'autres dans la référence complète. Encore une fois, il est important de souligner que la méthode utilisée pour citer les sources doit être cohérente.

Notes en bas de page et notes en fin de texte

Les notes en bas de page sont aussi appelées « notes infra paginales » elles viennent en bas de la page et doivent être insérées automatiquement. Les notes en fin de texte ou de chapitre sont généralement placées à la fin du chapitre. Ces deux formes de notes ne constituent pas des sections essentielles du mémoire et les examinateurs ne sont pas tenus de les lire. Il faut donc veiller à inclure toutes les informations ayant un rapport direct avec l'analyse et l'argumentation dans le corps du mémoire. À moins d'être essentielles, des listes entières de données brutes ne doivent pas être incluses dans le mémoire.

Cependant, il est important voire indispensable de respecter les consignes relatives à la mention des sources. En voici quelques-unes.

1. La notation d'une référence pour la première fois : Lorsqu'on note une référence pour la première dans un mémoire, on note le nom de famille de l'auteur, son pst-nom (s'il s'agit d'un non africain), son prénom, virgule, le titre complet de l'ouvrage (mis en italique ou souligné), le tome (si possible), virgule, la maison d'édition, virgule, la ville d'édition, virgule, l'année d'édition, virgule, la page d'où a été tirée l'idée reprise dans le mémoire.
2. La reprise d'un ouvrage : Au cas où l'ouvrage utilisé a déjà été cité avant dans le même mémoire, il ne sert à rien de reprendre tous les éléments de la référence. Il suffit de noter les indications relatives à l'auteur telles que présentées ci-haut, virgule, op. cit. et on ajoute la page. Op. cit. signifie alors « déjà cité.»
3. En cas de succession d'un même auteur avec un autre livre ; au lieu de reprendre les indications relatives à l'auteur, on note simplement « Idem » pour signifier que l'on reconsidère l'auteur cité à la note précédente, et on ajoute le reste d'indications comme d'habitude.
4. Au cas où il faut reprendre le même auteur et à la fois le même ouvrage, successivement ; au lieu d'écrire « Idem », il faut plutôt noter « *Ibidem* » ou « *Ibid* » (en italique ou souligné parce que le mot remplace aussi le titre de l'ouvrage.) Par la suite, on ajoute uniquement la page.

5. Si l'idée a été tirée d'une revue, on note les indications relatives à l'auteur, virgule, le titre de l'article considéré (mis entre guillemets), virgule, on ajoute « in » qui signifie « dans », le nom de la revue (mis en italique ou souligné), virgule, le numéro de la revue et sa date de parution, virgule et la page.
6. Lorsqu'il s'agit d'une idée tirée sur Internet, il convient de noter les indications relatives à l'auteur, virgule, le titre de l'article (entre guillemets), virgule, le site exploité (en italique ou souligné), virgule, la date de consultation et parfois l'heure. C'est pour que les correcteurs puissent vérifier, en cas de besoin, en considérant la date de la dernière mise à jour de l'article.
7. Si l'ouvrage a été écrit par deux auteurs, on les reprend tous les deux.
8. Si l'ouvrage a été écrit par plus de deux auteurs, on prend unique le nom du premier co-auteur, on ajoute « et alii » qui signifie « et d'autre », et on continue comme d'habitude. Mais si on note sur l'ouvrage « sous la direction de », c'est plutôt ce nom-là qui passera en premier.
9. Si le nom de l'auteur n'est pas connu, on note à la place « Anonyme » et on ajoute le reste comme d'habitude.
10. Si par contre, c'est la date d'édition qui n'est pas connue, on note « S. D. » qui signifie « sans date ».
11. **Notez Bien :**
 - Il est conseillé de noter uniquement les initiales des prénoms au lieu de les écrire en entier dans la mesure où, dans certains ouvrages, on se limite à les abrégés. Pourtant, la norme veut que le système reste le même sur toutes les notes dans un mémoire. On ne peut donc pas mettre en italique et parfois souligner les titres dans un même mémoire ni noter les prénoms entier et parfois les abrégés dans un même mémoire.
 - Dans la bibliographie, on ne reprend que les documents réellement exploités et dont on a tiré une idée et qu'on a cités.

I.12. Utilisation d'autres supports et documents

Ordinateurs

L'usage des ordinateurs est recommandé lorsqu'ils constituent des outils adaptés pour l'analyse des données pertinentes à la matière dans laquelle est réalisé le mémoire. Les documents tels que les copies papier des résultats informatiques obtenus peuvent être inclus dans le mémoire mais tout programme utilisé doit être référencé ou reproduit (s'il s'agit d'un programme original). Les programmes informatiques ne peuvent être inclus que dans les mémoires en informatique et en physique (dans des cas particuliers). Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux sections « Informatique » et « Physique ».

CD, DVD et documents audiovisuels

La forme du mémoire est celle d'un article publié dans une revue spécialisée. De ce fait, les CD, les DVD et les documents audiovisuels ne doivent normalement pas être inclus. Ils

risquent d'être perdus ou endommagés et les examinateurs n'auront probablement pas le temps de les consulter.

Échantillons

Les échantillons utilisés ou produits au cours des recherches ne font pas partie du mémoire et **ne** doivent **pas** être soumis. Des preuves photographiques peuvent être fournies à la place de ces échantillons.

I.13. La soutenance (entretien de conclusion)

La soutenance est un bref entretien entre l'élève et le superviseur. Elle sert de conclusion au processus de rédaction du mémoire et est recommandée par l'IB. Les élèves qui ne passent pas la soutenance peuvent être désavantagés.

- Des fautes mineures dans les mentions des sources et les références peuvent faire perdre quelques points. Lorsqu'il y a de grosses inexactitudes, le superviseur doit mener une enquête minutieuse. Aucun mémoire ne doit être reconnu comme authentique si le superviseur a des raisons de croire qu'il y a eu plagiat.
- Au moment d'attribuer une note pour le critère K (évaluation globale), les examinateurs tiennent compte de toute information fournie dans le rapport au sujet d'une inventivité inhabituelle ou d'une persévérance malgré des difficultés inattendues.
- Le rapport ne remplace en rien le travail de l'examineur. Il doit faire référence à des points, en grande partie liés au processus, qui ne ressortent pas forcément clairement du mémoire.
- La soutenance doit se terminer sur une note positive, à moins qu'il y ait des problèmes particuliers. La réalisation d'un travail de grande envergure comme le mémoire est un accomplissement qui doit apporter satisfaction aux élèves.

En forgeant, on devient forgeron !